

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et treize avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, R BAUER, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de K ESSAYAR et MF TASTEVIN), B PERRUSSET, E ROCHE (proc de I NGUYEN), J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNSLAGER (proc de M CHAZE), J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Procurations : 7

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 07/04/2021

Secrétaire de séance : A BEL

Absents : J SEBASTIEN, S GENEST, et J LAFFONT

En présence des suppléants non votants : B GUSELLA, O BOISSIN.

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2020 - Budget principal de la CCBA.

La comptabilité M14 prévoit l'affectation des résultats de clôture de l'exercice précédent. La décision d'affectation porte sur le résultat global de la section de fonctionnement du compte administratif.

Ce solde est constitué du résultat comptable de l'exercice augmenté, le cas échéant, du résultat reporté en fonctionnement de l'exercice précédent.

Il s'ensuit une procédure qui consiste à constater le résultat global de fonctionnement du compte administratif puis à affecter ce résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le compte administratif 2020 fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 1 259 436.73 € après correction de l'erreur matérielle de 0.06 € sur le résultat antérieur reporté de 2019.

La section d'investissement présente un résultat global de clôture déficitaire de 393 128.88 €.

Le solde des restes à réaliser 2020 d'investissement est positif pour un montant de 718 158.74 €. Une fois déduit le déficit de clôture d'investissement 2020 ci-dessus, la section présente un excédent de financement de 325 029.86 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide D'AFFECTER le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2020 du budget principal soit un excédent de 1 259 436.73 de la manière suivante :

- Pour 259 436.73 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » en recette de fonctionnement 2021 ;
- Pour 1 000 000.00 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » en recette d'investissement 2021.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 14 avril 2021
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210413-DEL13042021-09-DE
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021